
Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre de Membres en
exercice..... 35

Nombre de Membres présents
à la séance..... 30

Procurations 5

Séance du 18 mars 2016

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA (*procuration à David VALENCE pour le point n° 1*), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, (*procuration à Claude KIENER du point n° 1 au point n° 4*), Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA (*procuration à Orhan TURAN du point n° 8 au point n° 14*), Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique CHOBAUT	à	Françoise LEGRAND
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Marie-José LOUDIG
Jean-Louis BOURDON	à	Michel CACCLIN
Nadia ZMIRLI	à	Christine URBES

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

18 mars 2016 – n° 9 (1/2)
160020

AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat est constitué par le résultat comptable de l'exercice augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement du budget du même exercice (résultat cumulé).

Après constatation des résultats de fonctionnement l'Assemblée délibérante peut affecter ces résultats en tout ou partie :

- soit au financement de la section d'investissement
- soit au financement de la section de fonctionnement

Pour l'année 2015 il est donc proposé à l'Assemblée délibérante l'affectation suivante des résultats :

- | | | |
|-------------------------------------|---|------------------|
| ◆ <u>Budget Principal</u> | Résultat | + 3 544 305,79 € |
| affecté | - pour + 949 876,65 € en recette de la section d'investissement de ce budget | |
| | - pour + 2 594 429,14 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget | |
| | | |
| ◆ <u>Budget Eau</u> | Résultat | + 158 217,14 € |
| affecté | - pour + 41 861,27 € en recette de la section d'investissement de ce budget | |
| | - pour + 116 355,87 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget | |
| | | |
| ◆ <u>Budget Assainissement</u> | Résultat | + 322 698,80 € |
| affecté | - pour + 322 698,80 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget | |
| | | |
| ◆ <u>Budget Forêts</u> | Résultat | + 42 127,26 € |
| affecté | - pour + 42 127,26 € en recette de la section d'investissement de ce budget | |
| | | |
| ◆ <u>Budget Régie de Spectacles</u> | Résultat | + 39 669,43 € |
| affecté | - pour + 39 669,43 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget | |

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 mars 2016 – n° 9 (2/2)

- ◆ Budget Bâtiments Industriels et Com. Résultat + 734 798,27 €

affecté - pour + 592 271,97 € en recette de la section d'investissement de ce budget
 - pour + 142 526,30 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

- ◆ Budget ORU Résultat + 342 464,20 €

affecté - pour + 342 464,20 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

- ◆ Budget Assainissement Non Collectif Résultat 0,00 €

- ◆ Budget Parking du Marché Résultat + 54 590,79 €

affecté - pour + 39 156,85 € en recette de la section d'investissement de ce budget
 - pour + 15 433,94 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

- ◆ Budget Locations Commerciales Résultat + 386 874,25 €

affecté - pour + 270 197,83 € en recette de la section d'investissement de ce budget
 - pour + 116 676,42 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

- ◆ Budget Zones d'Aménagement Concerté Résultat + 8 256,00 €

affecté - pour + 8 256,00 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les affectations ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David Valence
David VALENCE